



Rencontre avec François Guichard directeur de la DDCT

Locaux sociaux (suite)...

mars 2016



La **CFDT** a alerté ses dernières semaines la DDCT sur l'état des locaux sociaux mis à disposition des agents de la DILT par la DDCT.

La direction a pris conscience des mauvaises conditions d'accueil et de la mise en dangers possible des agents.

Des photographies prises sur différents sites ont été remises à la Cheffe du BPRP.

Regroupement des MDA (maisons des associations)



La **CFDT** a confirmé son opposition à la fermeture des MDA qui reste un service de proximité très utile pour les usagers.

Selon la Direction, rien n'est décidé ! Celle-ci est en attente des conclusions de

l'inspection générale. Cependant, il est évoqué une mauvaise implantation des MDA et l'idée d'un regroupement des 20 MDA pour en obtenir plus que 17 semble émerger. Pour la Municipalité, il faut à la fois réaliser des économies sur les loyers et organiser une meilleure gestion de ces lieux en transformant des postes de A en postes de B et C. La question d'une ouverture plus large au public a été également abordée.

Sous-dimensionnement du BPRP

La **CFDT** a alerté la Direction sur le sous dimensionnement du BPRP de la DDCT. Difficile selon nous, de gérer 2800 agents avec 3 professionnels dédiés à la mission de prévention !!!

Comité RPS



La Direction de la DDCT avait fait le choix de n'inclure que les trois premières organisations syndicales représentatives au sein du comité RPS (risques psycho-sociaux).

La direction est en phase de recrutement d'un agent supplémentaire.

La **CFDT** a rappelé au Directeur la règle en la matière et obtenu que toutes les organisations syndicales représentatives dont la **CFDT** participe au comité RPS

de la DDC.

Réforme du statut des Paris ...



Ce sujet reste sensible pour la **CFDT** qui c'est toujours opposée à la Charte des Arrondissements car celle-ci donne trop de pouvoirs aux Maires.

La gestion du personnel est une chose délicate qui ne peut être organisée que équitablement et avec bienveillance.

Pour la CFDT un agent bien traité, traitera bien les usagers !!!

En réponse à nos légitimes inquiétude, le Directeur de la DDCT dit avoir écarté la possibilité de confier aux Maires d'arrondissement ou aux DGS la gestion des personnels.

Gageons que cela dure !

